

Levallois-Perret, le 08/02/2023

Lettre aux Professionnels de Santé

Objet : Arrêt de commercialisation des spécialités Josacine (josamycine)

Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère,

Astellas Pharma S.A.S. (France) souhaite vous informer de l'arrêt de commercialisation des spécialités Josacine :

Josacine 500 mg, comprimé pelliculé
Josacine 1000 mg, comprimé dispersible
Josacine 125 mg – 250 mg – 500 mg/5 ml, granulés pour suspension buvable.

Cet arrêt de commercialisation n'est pas lié à une problématique de qualité, de sécurité, ni d'efficacité du médicament, mais à une décision industrielle.

Initialement, Astellas Pharma avait constitué des stocks afin de garantir un arrêt progressif de la mise à disposition de ces spécialités sur une période de plusieurs années.

Dans le contexte actuel de tensions d'approvisionnement sur d'autres spécialités antibiotiques, l'utilisation des stocks de Josacine a été fortement accélérée, ce qui amène à un épuisement de ces stocks plus tôt que prévu. Cette accélération inattendue ne nous a pas permis de vous informer plus tôt.

Au regard des stocks actuels, l'état des lieux de chaque présentation est le suivant :

- les présentations Josacine 500 mg comprimé pelliculé et Josacine 125mg/5 ml, granulés pour suspension buvable, ne sont plus disponibles ;
- une distribution fractionnée (contingemment) est actuellement en place sur les présentations Josacine 1000 mg comprimé dispersible et 250 mg/5ml et 500 mg/5ml granulés pour suspension buvable, jusqu'à épuisement des stocks estimée en mars 2023.

Aucune autre spécialité à base de josamycine n'est disponible en France.

Dans ce contexte, nous vous invitons à consulter la Mise au Point « *Utilization of macrolides – State of the art Spilf and GPIIP* /Utilisation des macrolides – Etat de l'art 2022 Spilf et GPIIP » [Société de pathologie infectieuse de langue française (Spilf), Groupe de pathologie Infectieuse Pédiatrique (GPIP) de la Société française de pédiatrie (SFP)], disponible à l'adresse suivante :

<https://www.infectiologie.com/UserFiles/File/spilf/recos/macrolides-spilf-2022.pdf>

Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre régional de pharmacovigilance ou sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr>

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez : ansm.sante.fr ou base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr.

Information médicale

Astellas Pharma reste à votre disposition pour toute information qui serait nécessaire.

Pour toute question ou demande d'information médicale complémentaire, veuillez contacter le Service d'Information Médicale du laboratoire Astellas Pharma :

- par téléphone au 0800 00 86 19 (numéro vert)
- par email infomed@astellas.com

Veillez croire, Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère, en l'assurance de notre considération.



Philippe Labouret
Pharmacien Responsable
Directeur des Affaires Pharmaceutiques